



Critères de recevabilité des polycopiés

(PV du Conseil Scientifique de la Faculté du 06 octobre 2019)

1. Conditions générales

1. Le polycopié doit correspondre à 50 % d'une matière faisant partie d'une spécialité agréée au niveau du département.
2. L'auteur doit avoir enseigné cette matière pendant au moins une année s'il s'agit d'un module annuel ou un semestre dans le cas d'un module semestriel (justificatif fourni par le Département)
3. Le polycopié sera destiné comme support pédagogique aux étudiants: cours, exercices avec corrigés types, ou travaux pratiques.
4. Il doit contenir les chapitres et les axes du module selon le programme défini par arrêté ministériel.
5. Le polycopié doit être déposé en un exemplaire imprimé + une copie sur CD accompagné d'une copie du programme du module agréé par le CPN.
6. Le comité scientifique du département auquel l'enseignant est rattaché se chargera de:
 - a- Donner un avis sur l'importance du polycopié.
 - b- Vérifier que les points 1 et 2 des conditions générales de réalisation des polycopiés sont respectés.
7. Dans le cas où l'avis du comité scientifique du département est favorable, le comité se chargera de choisir trois référents dont au minimum un externe, spécialistes dans le domaine du contenu du polycopié pour l'évaluer et qui doivent rendre leurs rapports d'évaluation au président du comité scientifique du département dans un délai de 30 jours. Dans le cas où l'une des expertises est défavorable, le comité scientifique du département statuera sur la décision finale.
9. Le candidat doit lever les réserves des experts avant toute validation du polycopié.
10. Après approbation par le Comité Scientifique du Département, le polycopié doit être validé par le Conseil Scientifique de la Faculté.



2. INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Chaque polycopié devra contenir dans l'ordre les points suivants :

1. Avant-propos
 2. Sommaire
 3. Résumé
 4. Notations et abréviations (s'il y en a)
 5. Introduction
 6. Présentation des différents chapitres (cours / TD/TP)
 7. Références bibliographiques
- Annexes (s'il y en a)
 - Table des matières

Afin d'uniformiser la publication des polycopiés au sein de notre université. L'auteur doit respecter les instructions suivantes:

*Le polycopié doit être rédigé sous format Word en une seule colonne ; LaTex.

* Format du papier A4

* **Format du texte:**

a- Marges

Haut: 2,5cm

Bas: 2,5 cm

Droite: 2,5 cm

Gauche: 3,5 cm

b- Fonte

-Times New Romans 12

* **Titres:**

a- Titre du chapitre:

-Times New Romans 14, Gras

b- Titre du paragraphe (Times New Romans)

- Premier Niveau: Gras, Italique, 12

- Deuxième Niveau: normal, Italique, 12



- Troisième et quatrième Niveau: normal, 12

***Figures et tableaux**

Les figures (graphes, courbes, schéma, photos) et les tableaux doivent être insérés dans le texte, avec des légendes en Times New Romans 11 en gras. .

Le tableau est présenté en traits fins (1/4 pts) avec la légende en haut et la légende des figures en bas,

*** Formules et équations**

-Les formules sont insérées dans le texte par l'éditeur des équations, Ils sont numérotées de (1) à (n). Le numéro est mis à droite. Les formules sont séparées du texte par une ligne au-dessus et une autre au-dessous.

Si le polycopié est rédigé en Latex ces points ne sont pas exigés

3. Bibliographie/Références

Les normes bibliographiques à respecter dans la rédaction du polycopié sont par exemple NF ISO 690- système numérique ou APA.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

People's Democratic Republic of Algeria

Ministry of Higher Education and Scientific Research

University Benyoucef Benkhedda Algiers 1

Faculty of Sciences



Département :

Domaine :

Filière :

Spécialité : Licence L1, L2, L3

Cours, TD/TP :

Dr.....

Année universitaire: /